

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 novembre 2015

Membres en exercice : 19

Membres présents : 15

Votants : 18

Date de convocation : 12 novembre 2015

Le dix-neuf novembre deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Benoît COUTEAU, Marie-Jeanne CAILLÉ, Françoise MÉNARD, Pascal BOUTON, Isabelle COUTEAU adjoints au Maire, Céline GRUAU, Pascal LAURENT Michel DELHOMMEAU, Sophie RICHARD, Laurence BLANCHARD, Rodolphe BORRÉ, Gwladys BRANGER, Nelly DELORT, Jean-Pierre DZIOBA LAINE Marie-Thérèse.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Blandine PERTHUY (pouvoir à Jean-Pierre DZIOBA), Albert MÉCHINEAU (pouvoir à Benoît COUTEAU), Kévin CAILLÉ, Philippe CHÉNEAU (pouvoir à Rodolphe BORRÉ).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Madame Laurence BLANCHARD

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 octobre 2015

2- Finances

- *Décision modificative sur le budget communal*

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative du budget communal

- *Indemnités des conseillers municipaux*

Suite à l'arrivée de Madame LAINE et à l'abandon temporaire des fonctions de présidente de comité consultatif de Madame PERTHUY, le conseil leur attribue une indemnité de conseillère municipale

- A la majorité le Conseil Municipal fixe le taux de la taxe d'aménagement à 3% à compter du 1^{er} janvier 2016
- Le Conseil Municipal maintient le taux de la Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) à 38.13 €/m² de surface de plancher créée pour les constructions neuves se raccordant à l'assainissement collectif.
- La part communale 2016 de la taxe d'assainissement est maintenue à
Abonnement annuel HT : 44.12 €
Participation HT par m³ : 0,610 €
- Le Conseil Municipal attribue une subvention de 82.19 € à l'association « Histoire de Parents »
- Le Conseil Municipal vote l'admission en non-valeur de la somme de 800.84 € sur des loyers impayés.
- Le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer d'indemnité de conseil au receveur pour l'année 2015

3- Future Mairie : avenant au contrat de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de transfert de la Mairie vers l'ancienne Cure. Le montant total de la mission s'élève à 130 270.25 € HT

4- Assainissement : attribution du marché pour la réhabilitation de la Rue du Raffou

Pour les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement, le Conseil Municipal retient les offres suivantes :

Lot 1 -Travaux : Entreprise BAUDRY pour un montant de 55 099.50 € HT

Lot 2- Contrôles : Entreprise SPI2C pour un montant de 1 263.15 € HT

5- Foncier

- *Acquisition/échange de terrains à la Basse Gravelle pour la construction de la station d'épuration*

En vue de la construction de la station de la Basse Gravelle, le Conseil Municipal décide d'acquérir une portion de 2000 m² environ de la parcelle ZN 10 appartenant aux Consorts GUIBERT pour un montant de 1.50 €/m². D'échanger cette future parcelle avec la ZN 24 appartenant à Monsieur Vincent CAILLÉ

- *Cession de terrains du lotissement du Carré de Vignes*

Le Conseil Municipale donne un avis favorable à la cession de 2 terrains du lotissement du Carré de Vignes au projet de micro-crèche.

6- Schéma de coopération intercommunale

Le Conseil Municipal prend acte du projet de coopération intercommunal présenté par le Préfet sous réserve que les regroupements se fassent avec le consentement des élus municipaux concernés.

Fait à Monnières le 3 décembre 2015

Le Maire,
Benoît COUTEAU